

25.11.2009

B7-0158/2009 }  
B7-0159/2009 }  
B7-0160/2009 }  
B7-0163/2009 } RC1/Am. 8

### Amendement 8

**Luis de Grandes Pascual, José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra**

au nom du groupe PPE

### Proposition de résolution commune

**PPE, S&D, ALDE, ECR, EFD**

sur un règlement politique du problème de la piraterie au large des côtes somaliennes

### Proposition de résolution commune

#### Paragraphe 17

#### *Proposition de résolution commune*

17. appelle l'Organisation des Nations unies et la Commission à conduire une enquête approfondie sur le rejet de déchets toxiques et la pêche illégale au large des côtes somaliennes, à établir les responsabilités à tous les niveaux, à soutenir les efforts déployés en vue de traduire en justice les auteurs de ces crimes et à veiller à la prise en compte de la pollution de l'environnement sous tous ses aspects;

#### *Amendement*

17. appelle l'Organisation des Nations unies et la Commission à conduire une enquête approfondie sur le rejet de déchets toxiques et la pêche illégale au large des côtes somaliennes, à établir les responsabilités à tous les niveaux, à soutenir les efforts déployés en vue de traduire en justice les auteurs de ces crimes et à veiller à la prise en compte de la pollution de l'environnement sous tous ses aspects; ***rappelle, toutefois, que les navires de pêche communautaires mènent leurs activités dans la stricte légalité, dans le respect plein et entier des conventions internationales et des accords bilatéraux dont l'UE est signataire et sous le contrôle des autorités communautaires compétentes;***

Or. en

AM\797612FR.doc

PE428.777v01-00 }  
PE428.778v01-00 }  
PE428.779v01-00 }  
PE432.779v01-00 } RC1